

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2018

Date de convocation : 28 mars 2018

Date d'affichage : 28 mars 2018

L'an deux mil dix-huit et le quatre avril à 20 heures 15, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice - MANEVAL Frédéric - SILVESTRE Rachel - AUROUX François – LABLANQUI Jean-Marie - BETON Brigitte - JUVENON Marie-Hélène - TRAINEAU Marie-France - GIROT Dominique - ROBIN Christelle – WOZNIAK Jean-Marie - GRACIANO Manu – DERBIER Paul.

Absents excusés : GRANGER Franck – BOISSIEUX Thierry - ANGE Josiane - CAMU Géraldine

Absents : BAILLIEZ Anne-Sophie – GIRERD-CHANEL Laurence

Procurations : BOISSIEUX Thierry à MANEVAL Frédéric – CAMU Géraldine à BETON Brigitte

Marie-Hélène JUVENON a été élue secrétaire de séance.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2018**

Lecture est faite par le Maire.

- **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 M4**

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2017.

Voté à l'unanimité

- **ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 M4**

Sous la présidence de M. LABLANQUI Jean-Marie, adjoint en charge des finances, le Conseil municipal examine le compte administratif 2017 qui s'établit ainsi :

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent
Résultat 2016 reporté		165,34 €	7 118,74 €		7 118,74 €	165,34 €
Opérations de l'exercice 2017	37 458,57 €	27 835,96 €	57 234,98 €	57 060,28 €	94 693,55 €	122 529,51 €
Résultat de l'exercice à affecter	9 457,27 €		7 293,44 €		16 750,71 €	
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €				

Voté à l'unanimité

- **AFFECTATION DU RESULTAT 2017 M4**

Vu le compte de gestion et le compte administratifs approuvés précédemment,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2016	1068	Résultat de l'exercice 2017	Dont restes à réaliser 2017	Chiffre à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	165,34 €		-9 787,95 €	0,00 €	-9 622,61 €
Fonctionnement	-7 118,74 €	0,00 €	6 944,04 €		-174,70 €

Résultat en investissement	-9 622,61 €
Affectation obligatoire du solde (001)	9 622,61 €
Besoin de financement de la section d'investissement	9 622,61 €
Résultat en fonctionnement	-174,70 €
Affectation en fonctionnement (002)	-174,70 €

Voté à l'unanimité

- **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 M4**

Investissement

Articles	Désignation	Prévu 2018	Articles	Désignation	Prévu 2018
164	Emprunts auprès des ét	30 044,87	001	Excédent d'investissemen	0,00
213	Constructions	50 000,00	021	Virement de la section de	20 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	21	IMMOBILISATIONS CORPO	50 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVEST	8 003,14	281	AMORTISSEMENTS DES IM	27 670,62
001	Déficit d'investissemen	9 622,61			
	Total Général	97 670,62		Total Général	97 670,62

Fonctionnement

Articles	Désignation	Prévu 2018	Articles	Désignation	Prévu 2018
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	1 299,37	752	Revenus des immeubles	20 040,00
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENT	3 200,00	758	Produits divers de gestion courante	89 232,21
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 003,14
6611	Intérêts des emprunts et dettes	14 000,00	788	Produits exceptionnels	69,34
002	Déficit de fonctionnement reporté	174,70		Total Général	117 344,69
023	Virement à la section d'investissement	20 000,00			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000,00			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	27 670,62			
	Total Général	117 344,69			

Voté à l'unanimité

- **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 M14**

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2017.

Voté à l'unanimité

- **ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 M14**

Sous la présidence de M. LABLANQUI Jean-Marie, adjoint en charge des finances, le Conseil municipal examine le compte administratif 2017 qui s'établit ainsi :

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent
Résultat 2016 reporté		140 936,81 €		415 230,77 €	0,00 €	556 167,58 €
Opérations de l'exercice 2017	452 101,13 €	735 062,59 €	944 240,55 €	1 436 971,09 €	1 396 341,68 €	2 172 033,68 €
Résultat de l'exercice à affecter		423 898,27 €		907 961,31 €		1 331 859,58 €
Restes à réaliser	75 250,47 €	210 526,00 €			75 250,47 €	210 526,00 €

Voté à l'unanimité

- **AFFECTATION DU RESULTAT 2017 M14**

Vu le compte de gestion et le compte administratifs approuvés précédemment, Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2016	1068	Résultat de l'exercice 2017	Dont restes à réaliser 2017	Chiffre à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	140 936,81 €		282 961,46 €	75 250,47 €	282 961,46 €
Fonctionnement	415 230,77 €	135 000,00 €	492 730,54 €	210 526,00 €	492 730,54 €

Résultat en investissement	282 961,46 €
Affectation obligatoire du solde (001)	282 961,46 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €
Résultat en fonctionnement	492 730,54 €
Affectation obligatoire en 1068 pour couvrir le besoin de financement	0,00 €
Affectation complémentaire en 1068	200 000,00 €
Total affecté au 1068	200 000,00 €
Affectation en fonctionnement (002)	292 730,54 €

Voté à la majorité (8 voix pour, 5 contre – François AUROUX, Jean-Marie LABLANQUI, Rachel SILVESTRE, Christelle ROBIN, Marie-Hélène JUVENON)

- **VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX**

Vu la proposition de la commission finances fixant une augmentation des taux des impôts locaux de 0,05 points,

Le Maire, conformément à la position de la commission finances, propose les taux suivants pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation : 11,26 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,06 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,79 %

Voté à la majorité (9 voix pour, 4 voix contre – François AUROUX, Jean-Marie LABLANQUI, Paul DERBIER, Rachel SILVESTRE)

- **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 M4**

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	LIBELLE	PREVISIONNEL 2017	CHAPITRES	LIBELLE	PREVISIONNEL 2017
011	Charges à caractère général	393 510,59 €	70	Produits des services, du domaine	90 811,29 €
012	Charges de personnel	416 000,00 €	73	Impôts et taxes	771 974,16 €
65	Autres charges de gestion courante	380 371,50 €	74	Dotations et participations	211 734,56 €
66	Charges financières	40 500,00 €	75	Autres produits de gestion courant	28 380,00 €
67	Charges exceptionnelles	17 803,44 €	013	Atténuation de charges	7 000,00 €
022	Dépenses imprévues	20 000,00 €	76	Produits financiers	10,00 €
	TOTAL DRF	1 268 185,53 €	77	Produits exceptionnels	6 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	100 000,00 €		TOTAL RRF	1 115 910,01 €
042	Amortissement, cession	50 455,02 €	042	Opérations d'ordre entre sections	10 000,00 €
	TOTAL DOF	150 455,02 €		TOTAL ROF	10 000,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 418 640,55 €	002	Résultat N-1	292 730,54 €
				TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 418 640,55 €
CHAPITRES	LIBELLE	PREVISIONNEL 2017	CHAPITRES	LIBELLE	PREVISIONNEL 2017
20	Immobilisations incorporelles	11 500,00 €	13	Subventions d'investissement	310 599,12 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	16	Emprunts	782 912,46 €
21	Immobilisations corporelles	263 001,00 €	10	Dotations et fonds divers	261 500,00 €
23	Immobilisations en cours	1 519 000,00 €	21	Immobilisations	0,00 €
16	Emprunts	120 202,59 €	024	Produits des cessions	0,00 €
13	Subventions annulées	0,00 €		TOTAL RRI	1 355 011,58 €
10	Dotations	0,00 €	021	Virement de la section de fonctionn	100 000,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	040	Opération d'ordre entre sections	50 955,02 €
	TOTAL DRI	1 913 703,59 €	041	Opérations patrimoniales	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €		TOTAL ROI	150 955,02 €
041	Opérations patrimoniales	10 500,00 €	001	Résultat N-1	282 961,46 €
	TOTAL DOI	10 500,00 €		RAR	210 526,00 €
001	Résultat N-1	0,00 €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 999 454,06 €
	RAR	75250,47			
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 999 454,06 €			

Voté à la majorité (12 voix pour, 1 abstention – Jean-Marie LABLANQUI)

- **ADMISSION EN NON VALEUR**

Vu les propositions du comptable public reçues en mairie le 1^{er} février 2018,
 Considérant les difficultés de la trésorerie et du secrétariat de mairie à recouvrer les diverses sommes mentionnées par le comptable public dans son courrier de février
 Le Conseil Municipal décide de statuer sur les admissions en non valeur présentées par le comptable public pour un montant total de 1 474,37 € (prise en charge par le budget M14)

Voté à l'unanimité

- **MISE EN PLACE D'UN TARIF DE LOCATION DANS LE CADRE DES JARDINS FAMILIAUX**

Considérant la mise en place de jardins familiaux en face du parc du Tram,

La commission Environnement, en charge du projet, souhaite mettre à disposition des parcelles de jardins aux habitants de Clérieux, sans condition de ressources, moyennant le paiement d'un loyer symbolique. Le Maire propose le tarif de 1€ le mètre carré de jardin.

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION COMMERCIAL POUR LA VENTE D'UN FOND DE COMMERCE SITUE 69 C RUE DE LA VALLEE**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 14 mars 2018, adressée par In Extenso, cabinet comptable à Portes-lès-Valence, en vue de la cession d'un fonds de commerce situé 69 C Rue de la Vallée, à Clérieux,, appartenant à la Société O Délices.

Considérant que la commune ne considère par le périmètre de sauvegarde concerné menacé par cette vente, le Maire propose de ne pas préempter ce bien.

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE ZM 239, SITUEE LES MIGNOTS**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 15 mars 2018, adressée par Maître CROZAT, notaire à ST DONAT, en vue de la cession d'une propriété située 195 Route des Champignonnières, à Clérieux, cadastrée ZM 239, d'une superficie totale de 2584 m², appartenant à M. PEDRA Franck.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE E 958, SITUEE LES SABLES**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 16 mars 2018, adressée par Maître RISSOAN, notaire à PEYRINS, en vue de la cession d'une propriété située 11 Allée des Cerisiers, à Clérieux, cadastrée E 958, d'une superficie totale de 12 160 m² (avec co propriété), appartenant à M. GOUPIL Benoît.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

Manu GRACIANO

- Un exercice de sécurité sur la Cheddite a été organisé fin mars avec la préfecture. Le PCS a été déclenché et les écoles ont participé. Jean-Marie LABLANQUI fait remarquer que Mme LIMOUSIN, directrice de l'école primaire publique, a été déçue de ne pas être mise au courant alors qu'il y avait un article dans la presse. Cet article n'est pas du fait de la préfecture et n'aurait jamais dû être publié ; les agents de la préfecture n'étaient pas très contents à leur arrivée à Clérieux le jour de l'exercice.

Paul DERBIER

- Les contrôles pour la sismicité sont obligatoires et doivent être réalisés par les communes. Rien n'est fait à Clérieux, les agents et élus n'ont pas l'expertise pour le faire et prendre un expert pour vérifier coûterait trop cher.

Jean-Marie LABLANQUI

- Des travaux à l'école vont être réalisés par les agents pendant les vacances.
- Une rencontre a eu lieu avec la DGFIP pour petit à petit, anticiper la mise en place du prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2019.

François AUROUX

- Il s'interroge sur l'avenir du SIABH. Le rattachement à ARCHE Agglo ne change rien pour le SIABH. Les changements possibles viennent plutôt de la compétence GEMAPI en 2020. Dans tous les cas, il n'y a pas d'inquiétude à avoir, les engagements pour les travaux de la digue sont acquis quoi qu'il arrive.

Frédéric MANEVAL

- Les travaux de la mairie avancent (fin prévue pour le 7 septembre). Paul DERBIER est récemment intervenu pour indiquer à l'architecte que des coûts supplémentaires sont de sa faute, des choses auraient dû être vues lors du diagnostic.
- Il faudra bientôt penser au choix des matériaux (carrelage, faïences...). Plusieurs couleurs seront disponibles pour consultation en mairie.
- Les repères de crues et des panneaux d'information ont été posés.

Jean-Marie WOZNIAK

- Présentation d'une carte indiquant les lieux où les prochains containers semi enterrés seront déposés. Cela n'est pas encore définitif. La pause pourrait être prévue avant l'été. D'ici là, de la communication pour informer la population sera faite. Pour François AUROUX, moins de containers constitue une contrainte tandis que pour Jean-Marie WOZNIAK, cela permet notamment de baisser le montant de la TEOM.

Dominique GIROT

- Plusieurs manifestations au mois d'avril : bal folk, concours de pétanque

Brigitte BETON :

- Fabienne LAPIERRE, nouvelle secrétaire comptable, est arrivée la veille au secrétariat de mairie.
- Le budget du CCAS a également été adopté lors d'une réunion le 29 mars dernier.
- Le 28 avril, il est prévu à nouveau l'opération Nettoyons la nature avec le CMJ et en lien avec le service technique puis, l'inauguration de la boîte à livres.

Fabrice LARUE :

- En l'absence de secrétaire comptable pendant deux mois, Gaëlle BERNARD et Corinne BELLON sont remerciées pour leur gestion du secrétariat et le travail accompli, parfois sur leur temps personnel.
- Le prochain conseil sera prévu fin avril ou en mai (à voir avec les ponts).
- Les travaux d'effacement du seuil des Mas réalisés par le SIABH ont été réceptionnés courant mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 20.